SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL REUNION DU 11 avril 2025 (19h00)

Présents : PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory – DENIZOT Eric - BOUCHARD Dominique – MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric -
Excusé(s) : PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa (a donné procuration à S. PARIZOT)
Absent(s) : ZOCCHETTI Céline -

Mr GUILLARME Grégory été élu(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants : **9** (dont 1 procuration)

CLOS STE ANNE :

Faisant suite à la dernière réunion de conseil, en date du 3 avril 2025, où le conseil avait pris connaissance du rendu du juge des référés, dans l'affaire opposant la commune au clos Ste Anne, le Conseil s'est réuni ce jour afin de délibérer, sur le devenir de ce dossier.

Trois solutions possibles :

- Accepter cette décision et classer l'affaire
- Interjeter appel devant la cour d'Appel de LYON, sous un délai de 15 jours
- Entamer une nouvelle procédure auprès du Juge de fond.

Après discussion et réflexion, il est décidé de donner pouvoir à Mr le Maire, afin de poursuivre la Ste MALKO, devant le juge du Fond, auprès du Tribunal Judiciaire de VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Résultat du vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

PROCHAINES REUNIONS :

Jeudi 15 mai 2025 à 19h30
Juin (date à définir)
Juillet (date à définir)

Le Maire, Stéphane PARIZOT

Le secrétaire, Grégory GUILLARME